



Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR KEO GERANIOL

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

**I160REPU - RECHARGE FIR TOW'AIR KEO-GERANIOL**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Pour une utilisation en traitement d'ambiance avec des effets répulsifs d'insectes et arthropodes.

**Utilisations contre-indiquées**

Utilisation possible sur les textiles, mais un test préalable est conseillé (risques de taches).

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

FIRCHIM FRANCE S.A.S  
ZA de la Glèbe - BP 262 - SAVIGNAC  
12202 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

N° de téléphone +05 65 81 16 37  
e-mail contact@firchim.fr

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Mentions de danger (UE)**

EUH208 Contient geraniol. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT  
donnée non disponible

Evaluation vPvB  
donnée non disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges



Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	geraniol			
	106-24-1 203-377-1 - 01-2119552430-49	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	< 2,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

##### Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

##### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

##### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

##### Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Agent d'extinction approprié

Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec; Mousse

##### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

##### Pour les secouristes



**Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR**

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des fourrages. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

### Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

#### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	geraniol			106-24-1 203-377-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	12,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	11800	µg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	161,6	mg/m <sup>3</sup>

#### valeurs DNEL ( consommateur )

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
----	------------------------------	-------------



**Nom commercial :** RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	<b>geraniol</b>			<b>106-24-1 203-377-1</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	13,75	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	7,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	11800	µg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	47,8	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs PNEC**

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	<b>geraniol</b>		<b>106-24-1 203-377-1</b>	
	Eau	eau douce	0,011	mg/L
	Eau	eau marine	0,001	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,108	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,115	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,011	mg/kg poids sec
	sol	-	0,017	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	0,7	mg/L

**8.2 Contrôle de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

**Equipement de protection individuelle**

**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

**Protection des yeux / du visage**

Lunettes de protection (EN 166)

**Protection des mains**

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

**Divers**

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat/Couleur</b>
liquide
transparent; trouble
<b>Odeur</b>

Fiche de données de sécurité conforme  
au Règlement 1907/2006/CE



Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

odeur d'éther
---------------

<b>Seuil d'odorat</b>
Donnée non disponible.

<b>pH</b>	
Valeur	7,2 - 7,8
Méthode	CIPAC MT 75.3
Source	Fabricant

<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Valeur	229,81 °C
Source	Fabricant

<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	> 200 °C
Source	Fabricant

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Propriétés comburantes</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Propriétés explosives</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Pression de vapeur</b>	
Valeur	6,8 Pa

<b>Densité de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Taux d'évaporation</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Densité</b>	
Valeur	0,999 g/ml
Méthode	EEC A3

<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Valeur	572 g/ml

<b>Solubilité(s)</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	
--	--



Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	geraniol	106-24-1	203-377-1
	log Pow		2,6
	Température de référence		25 °C
	Méthode	OECD 117	
	Source	ECHA	

Viscosité			
Valeur		0,997	mm <sup>2</sup> /s
Type		cinématique	
Méthode		OECD 114	

## 9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	KEO-GERANIOL		
DL50		>	2000 mg/kg
Espèces		rat	
Méthode		OECD 423	
Source		Fabricant	

Toxicité dermale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	KEO-GERANIOL		
DL50		>	2000 mg/kg
Espèces		rat	
Méthode		OCDE 402	
Source		Fabricant	

Toxicité aiguë par inhalation
Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée



Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

N°	Nom du produit
1	KEO-GERANIOL
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 404
Source	Fabricant
Évaluation	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	Nom du produit
1	KEO-GERANIOL
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Source	Fabricant
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	KEO-GERANIOL
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Source	Fabricant
Évaluation	non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	geraniol	106-24-1	203-377-1
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	geraniol	106-24-1	203-377-1
Méthode	OECD 421		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	KEO-GERANIOL		
CL50		11,6	mg/l



**Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR**

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Durée d'exposition	96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss	
Source	Fabricant	

<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>
Donnée non disponible.

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>		
<b>N°</b>	<b>Nom du produit</b>	
1	KEO-GERANIOL	
CE50	20,2	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Source	Fabricant	

<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>
Donnée non disponible.

<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>		
<b>N°</b>	<b>Nom du produit</b>	
1	KEO-GERANIOL	
CE50	28,9	mg/l
Durée d'exposition	96	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata	
Source	Fabricant	

<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>
Donnée non disponible.

<b>Toxicité sur bactéries</b>			
<b>N°</b>	<b>Dénomination de la substance</b>	<b>N° CAS</b>	<b>N° CE</b>
1	geraniol	106-24-1	203-377-1
CE50		70	mg/l
Durée d'exposition		30	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

**12.2 Persistance et dégradabilité**

<b>Biodégradabilité</b>			
<b>N°</b>	<b>Dénomination de la substance</b>	<b>N° CAS</b>	<b>N° CE</b>
1	geraniol	106-24-1	203-377-1
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur	90	- 100	%
Durée		3	jour(s)
Méthode	OCDE 301 A		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>			
<b>N°</b>	<b>Dénomination de la substance</b>	<b>N° CAS</b>	<b>N° CE</b>
1	geraniol	106-24-1	203-377-1
log Pow		2,6	
Température de référence		25	°C
Méthode	OECD 117		
Source	ECHA		

**12.4 Mobilité dans le sol**





Nom commercial :RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Donnée non disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

#### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

#### 12.7 Autres informations

##### Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

##### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

#### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

#### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

#### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Règlements UE

##### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.



Nom commercial : RECHARGE FIR TOW'AIR BEL AIR

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.07.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII , du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**RÈGLEMENT (UE) N o 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides**

UFI: FJ40-60KH-R00P-WU5D

Utilisez les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 758385